



Consommation de crack/freebase et usage de drogues dans l'espace public : appel de la CFANT

Ce document fait suite aux récentes évolutions liées aux drogues illégales en Suisse.

1 Le constat : une situation qui se détériore

1.1 D'abord à Genève

En 2022, la situation en matière de drogues à Genève a attiré l'attention de toute la Suisse. L'installation de vendeurs de crack et la rapide diffusion de la consommation de ce produit chez des consommateurs et consommatrices de drogues ont entraîné une péjoration de la situation sociale et sanitaire de ces personnes, des nuisances publiques, des problèmes de violence et des pertes de contacts entre les services de traitement et leurs patients (Egli et al., 2023).

1.2 Puis un peu partout

En 2023, de nombreuses autres villes de Suisse ont elles aussi fait état de problèmes liés à la consommation de crack et à la visibilité de l'usage et du trafic de drogues dans l'espace public. Ces phénomènes ont touché des grandes villes comme Zürich, Bâle et Lausanne, mais aussi des villes de moins grande taille comme Lucerne, Coire, Brugg ou Soleure. Là aussi des mesures d'urgence ont souvent été prises pour essayer de contenir les problèmes liés à l'espace public et pour aider les personnes qui consomment du crack ou d'autres drogues et dont la situation se détériore (OFSP, 2024).

1.3 Et qui inquiète

Ces problématiques touchent également les pays voisins et, là aussi, elles ne se limitent pas qu'aux grandes villes (Kühnl et al., 2023). Cette évolution inquiète la CFANT. La commission observe une situation critique marquée par la très grande accessibilité de la cocaïne, la détérioration de la situation sociale - sur fonds de crise du logement - de personnes qui consomment diverses substances, la persistance de phénomènes migratoires mal compris, le manque de capacité d'action et parfois d'agilité de certains services. En outre, il existe à ce jour peu de réponses médicales efficaces pour la prise en charge de la dépendance à la cocaïne (SSAM, 2023).

2 Recommandations

2.1 Première recommandation : aller vers, prendre en charge et agir sur l'offre

Les expériences et les travaux sur le sujet appellent à développer un ensemble de mesures qui permettent de répondre à de telles situations (Egli et al., 2023) :

- Des interventions de réduction des risques et d'aide à la survie à bas seuil d'accessibilité pour toutes et tous, comme la distribution de repas et de boissons, la création de lieux de repos et d'hébergement d'urgence, la mise en place ou l'extension de locaux de consommation adaptés aux besoins, la mise à disposition de matériel de consommation, l'aide médicale et sociale directement sur les lieux de vie (rue, structures d'hébergement, etc.) ;

- Le développement de nouvelles formes de traitement et de prise en charge thérapeutique incluant des approches pharmaceutiques innovantes ou la remise de cocaïne, mais aussi des séjours thérapeutiques permettant de se reposer et de faire le point, des offres occupationnelles et des solutions d'hébergement à moyen et long terme qui bénéficient d'un encadrement social ou médical ;
- Des mesures qui ciblent l'offre de substances illégales pour limiter son omniprésence et sa visibilité, mais aussi pour substituer cette offre (distribution contrôlée) lorsque celle-ci est hors de contrôle et trop dangereuse.

Ces mesures devaient idéalement faire partie d'un plan d'action concerté, d'une coordination entre services et d'une évaluation externe pour en tirer le meilleur résultat.

2.2 Seconde recommandation : comprendre, innover et échanger

La politique suisse des quatre piliers s'est nourrie de la recherche, de l'innovation et de la coordination (Uchtenhagen, 2022). Ces éléments doivent à nouveau être renforcés aujourd'hui. La CFANT recommande aux autorités fédérales (OFSP et fedpol) et cantonales de développer :

- Des travaux de monitoring, de recherche et d'analyse qui permettent de mieux comprendre les phénomènes en cours : combien de personnes sont touchées, quel rôle joue le crack, quels services sont utilisés et lesquels manquent, quelles mesures ont été prises avec ou sans succès ?
- Des innovations dans le domaine de la réduction des risques et de la prise en charge des personnes qui ont développé une dépendance ou une consommation compulsive de cocaïne/crack, ainsi que dans le domaine de la régulation du marché.
- Des échanges entre les villes et régions concernées, et entre professionnel-le-s, afin de favoriser les partages de savoirs et d'expériences.

Répondre à un problème social et de santé publique requiert qu'on le documente et qu'on le comprenne, puis que l'on envisage des pistes de solutions nouvelles, mais aussi que l'on permette aux acteurs concernés d'apprendre collectivement à mettre en œuvre des mesures faisables et viables. C'est ce processus, appliqué durant les années 1990, qui doit être à nouveau encouragé et renforcé du point de vue de la CFANT.

3 Références

Egli Anthonioz N. & Zobel F., La problématique du crack à Genève : situation et réponses. Rapport de recherche N.153, Lausanne : Addiction Suisse, Mai 2023.

https://www.addictionsuisse.ch/wp-content/uploads/2023/06/Rapport_problemetique_crack_geneve.pdf

Kühnl R., Bergmann H., Mathäus F., Janz M. & Neumeier E., Crack: Trendspotter-Update. München: IFT, 2023.

<https://mindzone.info/wp-content/uploads/2023/03/Nachbefragung-Crack-Trendspotter.pdf>

OFSP, Expériences des villes et cantons suisses avec le crack, freebase et cocaïne, Berne : Confédération Suisse, 2024.

https://www.prevention.ch/files/publicimages/20240206_Bericht-Runder-Tisch-FR-final.pdf

SSAM, Traitements des troubles de l'usage de crack et cocaïne, Berne : SSAM, 2023.

<https://www.ssam-sapp.ch/fr/documents-de-prise-de-position/translate-to-francais-kokain-crack>

Uchtenhagen A. (Ed.), 30 Jahre Schweizer Drogenpolitik 1991-2021, Zürich: Rüffer & Rub, 2022.